



www.autosbus.org - autosbus@laposte.net

Exploration des expériences de covoiturage périurbain

Le covoiturage de proximité EcoSyst'M

18/01/2019

EcoSyst'M est un système de covoiturage de proximité conçu en 2013 avec l'appui de la SNCF et fonctionnant depuis mi 2014 à Ayen, une commune de 700 habitants à 25 km de Brive-la-Gaillarde. La desserte en transports collectifs est quasi inexistante. Le système est géré par la Maison des services au public (MSaP) mise en place par la commune en partenariat avec de nombreux services administratifs et sociaux.

Les conducteurs et les passagers s'inscrivent à la MSaP qui recueille les offres et les demandes et les diffuse auprès de tous les inscrits. Tout se fait par courriel et par téléphone sans site Internet. Les rendez-vous de covoiturage s'organisent ensuite en direct entre le conducteur et le passager. Le passager indemnise le conducteur (6 cts / km) sous forme de 'fichets' qui sont ensuite convertis en monnaie locale acceptée par les commerçants.

Début 2016, le système est utilisé par une cinquantaine de personnes (7 % de la population) et les covoiturages représentent plus de 1 000 km par mois. Les utilisateurs se sont approprié le système et organisent leurs covoiturages de façon très souple. Beaucoup de passagers sont des personnes âgées non motorisées. Les commerçants locaux jouent le jeu.

La Communauté du Bassin de Brive s'était fixé un objectif fixé d'extension, objectif en voie d'être atteint grâce à l'adhésion récente de sept communes voisines d'Ayen. L'expérience est également en cours de répliation à Aix sur Vienne près de Limoges et dans d'autres régions.

Sources

Entretiens téléphoniques et/ou échanges de courriels avec :

- Marylène Vales, chargée de mission du Collectif 'Le Durable a son Village', les 11/03 et 15/06
- Thierry Merlaud, SNCF, Direction régionale Limousin, le 1/07
- Odette Sourisseau et Jérôme Perdrix, habitants d'Ayen, les 1 et 7/07
- Béatrice Vauday les 8 et 11/07

Site d'EcoSyst'M (www.ecosystm.fr) et interview de Béatrice Vauday publié sur le site de Groupe SNCF. <http://www.sncf.com/fr/presse/article/gr-beatricevauday>

Ecosyt'm (2017) Partenariats de proximité, lien social et mobilité - Territoires de faible densité https://docs.wixstatic.com/ugd/76c119_c95ff64aa9fe4ce29b495191124259ec.pdf

Ce document a été vérifié avec les informateurs en 2016

Point sur l'expérience

Cette note présente le système de covoiturage conçu avec l'appui de la SNCF et maintenant porté par la Fédération EcoSyst'M. Il s'agit d'un service de covoiturage sur rendez-vous pour des trajets courts avec une indemnité kilométrique payée en monnaie locale. Le système a été initié dans la commune d'Ayen à 25 km de Brive-la-Gaillarde. Il est en cours d'extension dans plusieurs communes voisines et commence à se déployer dans d'autres territoires. Le système est présenté ci-après tel qu'il fonctionne à Ayen un an et demi après son lancement.

Situation

Territoire desservi

À la mi-2016 huit communes ont mis en place le service de covoiturage (voir Figure 1). Ce territoire abrite un peu plus de 4000 habitants avec une densité de 40 hab. / km² et un habitat moyennement dispersé. La distance par rapport à Brive-la-Gaillarde se situe entre 20 et 30 km. Il s'agit d'une zone rurale autant que périurbaine. Le village d'Ayen (700 habitants) est situé au milieu de cette zone. L'agglomération de Brive comprend environ 100 000 habitants.

Transports collectifs

La zone est desservie par les cars scolaires qui ne sont pas accessibles aux adultes et par une ligne de transports à la demande avec deux passages par semaine.

Historique

Le système de covoiturage a été imaginé en 2013 par Béatrice Vauday, spécialiste des gares régionales à la SNCF. La desserte des gares était une des attentes du projet mais il s'agissait aussi de contribuer au développement des territoires peu denses où la tendance est à fermer les petites lignes et les petites gares. À côté du covoiturage, d'autres innovations étaient prévues, notamment la mise en place d'espaces de travail partagés et le soutien à l'entrepreneuriat pour la création d'activités dans la filière Energie renouvelable.

Béatrice Vauday a déposé la marque EcoSyst'M et a pris des contacts pour identifier une commune test, notamment avec Philippe Charlot, alors Directeur régional de la SNCF en Limousin. C'est par son intermédiaire que le lien s'est fait avec Ayen.

Figure 1 – Territoire desservi



La commune d'Ayen s'était investie depuis 2005 dans le développement durable. Elle avait établi un Agenda 21 en 2007 (renouvelé en 2013). Depuis longtemps déjà, beaucoup de gens avaient progressivement été sensibilisés et mobilisés, notamment au sein des nombreuses associations locales (une vingtaine) et des services administratifs. Dès 2008, le village avait pris part à la semaine européenne de la mobilité et lancé une première expérience de covoiturage assez proche de ce qui existe aujourd'hui, mais qui n'avait pas fonctionné¹.

En 2013, le collectif 'Le Durable a son Village' s'est constitué en association et une grande cérémonie de lancement a rassemblé tous les partenaires de la commune. Le Directeur régional de la SNCF, invité à cette manifestation, a découvert la tentative de covoiturage déjà faite à Ayen et a organisé une rencontre avec Béatrice Vauday. Thierry Merlaud, chargé de l'engagement sociétal de la SNCF en Limousin, fut alors chargé de contribuer au projet. Un groupe de travail s'est constitué avec les animateurs du développement durable d'Ayen auquel la municipalité a apporté un soutien constant. Au cours des six mois de préparation, le concept EcoSyst'm a été légèrement adapté pour tenir compte des réalités locales. Par exemple, il était prévu que les conducteurs obtiennent des 'bons énergie' utilisables entre autres pour l'achat de carburant mais comme il n'y a pas de station service dans la commune, l'option a été prise de créer une véritable monnaie locale, le Y'ACA (ACA pour Association des Commerces d'Ayen) acceptée par les commerçants du village.

Le service de covoiturage de proximité a été lancé en mai 2014. Il a été hébergé par le Relais Services Publics, récemment renommé en Maison des Services au Public (MSaP).

¹ Conducteurs et passagers s'inscrivaient au Relais Services Publics, précurseur de l'actuelle Maison des services au public, lequel assurait la mise en relation. Cet échec est probablement dû au fait que le prix des carburants était très bas et que le système était très peu organisé.

Modalités de fonctionnement

Communication

La commune a annoncé la création du système dans 'Ayen Info'. C'est une petite lettre d'information envoyée fréquemment par courriel aux personnes ayant accepté de la recevoir, c'est-à-dire la très grande majorité des habitants. Les supports de communication ont été fournis par la SNCF Limousin, qui a par ailleurs financé les études d'opportunités, et les premiers fichets, macarons et Bons Y'ACA. Cet appui a été renouvelé dans le cadre du déploiement récent du service aux communes voisines.

Inscriptions

Les conducteurs et les passagers s'inscrivent à la MSaP. Conducteurs et passagers signent la charte et présentent une pièce d'identité. Les conducteurs présentent en outre leur permis de conduire et reçoivent un macaron à apposer sur leur pare brise.

Modalités pratiques du covoiturage

Il n'y a pas de site internet. Le système fonctionne à base de rencontres, de courriels et d'appels téléphoniques. Cela convient particulièrement bien à un public comprenant beaucoup de personnes âgées privilégiant le téléphone.

Conducteurs et passagers font leurs offres et leurs demandes au bureau d'accueil de la MSaP, soit par téléphone soit par courriel. En principe, les offres et les demandes se font 48 h à l'avance. Le bureau d'accueil fait circuler les offres et les demandes à tous les inscrits. Les rendez-vous de covoiturage s'organisent ensuite en direct entre le conducteur et le passager. Après plusieurs voyages ensemble, il arrive que le conducteur et le passager se contactent directement sans passer par la MSaP. La rencontre se fait au domicile du conducteur ou du passager, chez un commerçant ou sur un des trois lieux de rencontre signalés par la municipalité.

Le passager achète des fichets kilométriques à la MSaP ou chez les commerçants partenaires. Ils sont vendus par carnets de 50 km (3 €) ou de 100 km (6 €). Chaque carnet contient des fichets de 2, 5 et 10 km qui permettent d'indemniser précisément le conducteur pour le trajet effectué. Ce dernier vient ensuite échanger ses 'kilomètres' à la MSaP contre leur valeur en monnaie locale.

Une monnaie locale, le 'Y'ACA', a été créée à cet effet. Les billets de 1, 2, 5 et 10 unités ont une valeur équivalente en euros. Ils sont acceptés par la quasi-totalité des commerçants d'Ayen.

Figure 2 – Exemples de fichets kilométriques et de billets de la monnaie locale



Les macarons, carnets de fichets kilométriques et billets Y'ACA ont été conçus par la Fédération EcoSyst'M et imprimés par la SNCF.

Sécurité

Les conducteurs ont un macaron sur leur pare brise et les passagers ont des fichets kilométriques. Ces signes de reconnaissance sont numérotés, réservés aux personnes inscrites et totalement traçables. Outre le fait que les conducteurs et passagers sont voisins, ce système est de nature à rassurer les participants.

Gestion du système

Association locale

Le système est créé, promu et animé par une association locale à qui le label EcoSyst'M est attribué. À Ayen, cette association est le Collectif 'Le Durable a son Village' et le label est attribué par SNCF Mobilités Limousin, grand partenaire de la Fédération EcoSyst'M. Ce Collectif fonctionne depuis près de dix ans et s'est constitué en association en 2013. Il a maintenant 40 adhérents. Il joue aussi le rôle d'association locale dans les communes qui viennent de créer le service au voisinage d'Ayen. Ailleurs, toute association locale est susceptible de jouer ce rôle. Par exemple le service en cours de création à Aix sur Vienne près de Limoges est mis en place en partenariat avec le Comité des fêtes.

Bureau d'accueil

Le bureau d'accueil prend les inscriptions, vend des fichets kilométriques et convertit les fichets remis en monnaie locale. Il gère la base de données des personnes inscrites. Il reçoit les offres et les demandes et les diffuse aux personnes inscrites.

À Ayen, c'est la Maison des Services au Public qui est le bureau d'accueil. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h. En dehors de ces horaires, le Collectif 'Le Durable a son Village' peut prendre le relais pour certaines interactions.

Dans les communes voisines, la fonction de bureau d'accueil est tenue par le secrétariat de mairie.

Commerces locaux

Les commerçants partenaires du service signent un ‘pacte de partenariat de proximité’. Ils s’engagent à accepter la monnaie locale et à offrir plusieurs services liés à la mobilité : téléphone pour appeler quelqu’un, lieu de rencontre, zone wifi, horaires de train.

Commune

La commune apporte son appui à la bonne marche du service sous différentes formes (ex : information, soutien du personnel communal). Elle signe une convention avec l’association locale. À Ayen la convention inclut aussi la MSaP.

Fédération EcoSyst’M

La Fédération EcoSyst’M délègue à ses Grands Partenaires, l’attribution du label aux associations locales et participe à la mise en place du service.

À la mi-2016, la Fédération EcoSyst’M est composée d’une équipe pluridisciplinaire bénévole (avocat fiscaliste, architecte urbaniste, ingénieur, graphiste).

À côté du covoiturage la Fédération EcoSyst’M évolue travaille également à d’autres projets, notamment la mise en place d’espaces de travail partagés.

Grand Partenaire

SNCF Mobilité Limousin a contribué et continue de contribuer à la création du service dans les communes de la région en portant les études préalables et en finançant le matériel de communication ainsi que les 5000 premiers kms de fichets kilométriques, les macarons et la monnaie YACA. D’autres Grands Partenaires pourront aussi jouer ce rôle à l’avenir.

Autres financeurs

La Communauté de communes du Bassin de Brive cofinance le système dans le cadre du programme national ‘Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte’, lui-même financé par l’ADEME.

Utilisation

Inscriptions

Au cours des douze premiers mois, 92 personnes ont demandé des renseignements et 50 se sont inscrites. Le rythme des inscriptions a logiquement fléchi après la première année mais il reste positif avec plus d’un inscrit par mois. À la mi-2015, la répartition des inscrits par tranche d’âge montre que le service concerne principalement des personnes âgées (Tableau 1). Les retraités étaient au nombre de 25. Quinze personnes étaient sans voiture et seize n’avaient pas Internet.

Tableau 1 – Inscriptions par tranche d’âge mi 2015

20-40	11
40-60	11
60-80	16
Plus de 80	12

Pratique du covoiturage

Les destinations les plus fréquentes sont Brive (25 km) et Objat (12 km). Après six mois de fonctionnement, les conducteurs proposaient une quarantaine d’aller-retour par semaine, minoritairement en direction de Brive et quasiment pas le week-end (Tableau 2 et Tableau 3).

Au cours de la première année, le service a enregistré 51 demandes de covoiturage (4 / mois). Les fichets kilométriques achetés représentent 5950 km (500 /mois) et les fichets rapportés par les conducteurs représentent 4550 km (380 / mois). Dans les premiers mois de 2016, l'utilisation du service avait plus que doublé (10 demandes / mois et 1300 km achetés / mois).

Tableau 2 – Aller-retour proposés par destination

	Brive	Autres	Total
lundi	3	5	8
mardi	3	6	9
mercredi	4	4	8
jeudi	3	5	8
vendredi	3	5	8
samedi	/	/	/
dimanche	/	1	1
Total semaine	16	26	42

Tableau 3 – Trajets proposés par plage horaire

	Aller Brive	Retour Brive	Aller autres	Retour autres
4-7h	6	5	8	
8-12h	5		10	6
13-16			7	6
17-18		9	1	13
19-23	5	2		1
Total semaine	16	16	26	26

Les motifs de déplacement qui nous ont été cités sont le travail, les visites aux professionnels de santé, les courses et les conduites à la gare. La plupart des covoiturages se font sous forme d'aller-retour. Voici quelques exemples de covoiturage qui nous ont été cités :

- Une personne fait une demande ponctuelle à la MSaP, sa demande est diffusée et un conducteur la contacte ;
- Une personne fait une offre ponctuelle à la MSaP, son offre est diffusée et un passager la contacte ;
- Une personne s'apprête à faire une offre ponctuelle, elle voit qu'une autre offre similaire a été faite et elle contacte le conducteur ;
- Une personne a l'habitude de faire de faire des covoiturages ponctuels avec le même conducteur et elle le contacte directement ;
- Deux personnes se sont contactés par l'intermédiaire de la MSaP et covoiturent quotidiennement pour leur travail ;

- Une personne se fait conduire par un ami sans être passée par la MSaP et elle indemnise le conducteur avec des fichets kilométriques.

Pour les personnes qui sont fréquemment dans la situation de passager, les fichets kilométriques permettent de ne pas se sentir redevable. Pour les personnes âgées, le covoiturage est également perçu comme une façon de limiter leur isolement.

Les exemples qui nous ont été cités montrent que les conducteurs et passagers font souvent preuve de souplesse pour s'adapter à leurs besoins réciproques : détour pour aller chercher le passager ou le déposer, départ avancé ou retour retardé. Certains conducteurs vont même jusqu'à faire le déplacement exprès pour satisfaire les besoins d'une personne âgée ou d'un ami (« c'est fait pour rendre service »).

Commerces

Dix établissements d'Ayen ont signé un 'pacte de partenariat de proximité', soit la quasi-totalité des commerces et services de la commune. Il en va de même pour les communes voisines (13 pactes et presque pas de défection).

Il nous a été dit que les commerçants d'Ayen « jouaient très bien le jeu » et que même certains commerces d'Objat, pourtant non signataires du pacte, acceptaient la monnaie locale.

Une personne nous a dit utiliser la monnaie obtenue un peu « comme de l'argent en supplément » pour faire des dépenses qui font plaisir.

Perspectives

La Fédération EcoSyst'M s'était donnée une période d'observation d'un an pour s'assurer du bon fonctionnement de son projet. L'expérience a été jugée positive et elle est en cours de [réplication](#) à Aix sur Vienne près de Limoges. Elle prévoit de multiplier les contrats de 'grands partenaires' en vue de le promouvoir le système dans d'autres régions.

À terme, le dispositif doit s'autofinancer. L'apport de publicité au verso de la monnaie locale permettra de compenser des frais de gestion qui sont assez modérés.

Coordonnées

Collectif 'Le Durable a son Village' – Marylène VALES
Maison du développement durable et des associations - 23 bis place Louis Mareuse à 19310 Ayen
+33 (0) 7 82 16 74 82

Fédération EcoSyst'M – Béatrice Vauday
beatrice.vauday@ecosystem.fr